

A propos du Brexit : la Liberté se chérit mais les libertés s'organisent

Posté le : 28 juin 2016 11:07 | Posté par : Blog du cercle des économistes e-toile
Catégorie: Actualité chaude, Concepts fondamentaux, Attitudes, Analyse sectorielle

Ce qui frappe dans l'état actuel des mentalités, à peu près partout dans le monde, c'est le refus larvé des trois grandes libertés de mouvement : mouvement de marchandises, de capitaux et de personnes dont la mise en place structure la pensée et l'action des Occidentaux depuis la fin de la guerre de quarante.

La nation est le creuset traditionnel où doit se fondre ces trois libertés. En dépit des résistances régionalistes, quiconque veut s'installer, travailler, contracter, peut le faire en tout point du territoire national, sans que les futurs voisins, clients ou collègues puissent s'y opposer, pourvu qu'il le fasse dans le cadre de la loi nationale.

L'Union Européenne a voulu étendre la garantie des mêmes libertés à tous les citoyens des pays membres. Pour simplifier, chaque nation de l'Union a dit à l'autre : « Je ne te crains pas, ni aucun de tes nationaux, bien que tu sois souveraine et que tu aies construit une société différente de la mienne ». La garantie de la liberté de s'installer, de contracter, de travailler a été étendue à toute personne de l'Union souhaitant exercer ces nouveaux droits, en même temps que chaque Etat renonçait à maintenir ou prendre des mesures discriminatoires à l'encontre des autres.

Il n'y a aucun doute qu'accroître le champ des libertés garanties est, en soi, un progrès. L'enfermement, la restriction, la méfiance institutionnelle, ne sont pas des objectifs positifs.

La condition nécessaire est la claire conscience que la garantie des libertés n'existe que si on fait l'effort de l'organiser. C'est là que les difficultés commencent. Il ne faut naturellement pas que l'extension des libertés, hors du champ national donc de la volonté directe des peuples, s'accompagne d'un rétrécissement au sein de la nation. Et il ne faut pas que les mouvements de capitaux, de marchandises et de personnes, devenus massifs, ne ravagent des équilibres fragiles. La liberté n'est pas la licence ni le n'importe quoi.

Dans la nation, la fonction de régulation appartient au gouvernement. Que devient-elle si les mouvements d'un pays de l'Union avec l'étranger et les autres nations de l'Union sortent de la responsabilité gouvernementale sans qu'aucune organisation ne se substitue aux anciens Etats et que l'on crée des instances juridiques chargées d'imposer l'interdiction de toute discrimination ? Passer de la gestion contrôlée par un gouvernement légitime à rien du tout sinon un principat juridique sanctionnée par une brochette de juges nommés est-il réellement une solution efficace et démocratique ?

En Europe, Commission, Parlement Européen et Conseil ont été un appareil suffisant pour abaisser les murailles dressées par les Etats de l'Union les uns contre les autres, tant que le champ de l'Europe est resté confiné aux pays développés fondateurs. Les niveaux de vie et les règles du jeu étaient suffisamment proches pour que les nouvelles libertés de mouvement n'aient pas trop de

conséquences inopportunes. Une barrière extérieure commune et des monnaies différentes garantissaient qu'il y aurait un certain avantage européen et que les déséquilibres économiques intra européens pourraient être corrigés par la dévaluation concertée.

Trois événements internes et deux décisions externes ont fait éclater le système. En interne : l'extension du champ de l'Union européenne aux pays méditerranéens ; l'extension aux Pays de l'Est ; la mise en place d'une monnaie unique. En externe : l'abandon du tarif extérieur commun et l'acceptation d'un système de changes flottants dans le monde ; l'encouragement à l'immigration extra européenne, associée à l'interdiction de la répression de l'immigration illégale.

Seule une de ses cinq décisions a fait l'objet d'un vote populaire : le traité de Maastricht, dont les défauts sont devenus vite criants et qui a été modifié aux forceps contre la volonté populaire.

L'extension de la Communauté puis de l'Union Européenne est un processus entièrement étranger à la décision des nations et des peuples de l'Union ; Il suffit que les « critères » soient réunis. La décision ne porte que sur l'appréciation de la réunion des critères. On a vu que cette appréciation n'est pas d'une parfaite rigueur. Ni la Grèce, ni le Portugal, et à peine l'Espagne, ne répondaient complètement aux critères. Beaucoup de voix se sont élevées contre chaque inclusion prématurée. Il aurait fallu prévoir une phase d'association préalable beaucoup plus longue et un flot de réformes internes dont on voit aujourd'hui en Grèce qu'elles étaient indispensables et qu'elles n'ont pas été mises en oeuvre. Il eût mieux valu les faire à froid et avant qu'après et à chaud. Avec les Pays de l'Est, on a fait pire. On a considéré qu'il fallait dire oui tout de suite alors que les conditions n'étaient pratiquement réunies nulle part.

Ces extensions prématurées ont fait apparaître trois phénomènes :

- La peur de la « décivilisation » avec l'envahissement de l'Ouest européen par les populations Roms ou assimilées de la Roumanie, de l'ex Tchécoslovaquie, de la Hongrie et de la Bulgarie. Ces populations, très communautarisées et bien décidées, depuis toujours, à vivre selon leurs propres habitudes, rarement respectueuses de la dignité et de la loi, étaient détestées partout dans ces pays avec des réactions plus ou moins vives. Elles ont migré avec frénésie. Pour s'en tenir qu'à la France, les chiffres, interdits de comptage officiel, mais recoupés par la simple énumération des camps et du nombre des expulsions lorsque ces camps ont été vidés (pour renaître ailleurs) sont supérieurs à 450.000. Plus de 400 camps ont été créés dans les conditions habituelles à ces « communautés ». Partout la vie s'organise entre vols et mendicité, avec des tentatives en général dérisoires d'intégration des enfants et des parents. Personne n'évoque plus de quelques dizaines de réussite. L'affaire Léonarda a montré le schéma classique de cette immigration. Mais c'est surtout la multiplication des squats et l'apparition devant chaque boulangerie et chaque supérette dans les grandes villes de mendiants parfois volontairement handicapés, parfois avec enfants, toujours volontairement répugnants, qui a commencé à faire douter de l'opportunité de la liberté absolue de mouvement des personnes. Comment dire à nos nouveaux pays unis : je ne te crains pas, lorsqu'on retourne à cause d'eux aux mœurs du temps de Dickens ou de « slumdog millionnaire » ? Comment se satisfaire de voir des nuées de mineurs piller les touristes dans le métro parisien et dans tous les lieux touristiques, en sachant qu'on ne peut que libérer les voleuses prises sur le fait ?

Bien sûr le « politiquement correct » s'en est mêlé. Dénoncer l'incapacité d'intégration, la saleté, les trafics et la mendicité serait « nauséabond », la preuve d'une attitude « abjecte » qui nous ferait revenir aux « plus tristes périodes de notre histoire » et au temps des génocides. Les auteurs ne peuvent être que des fous et des racistes pathologiques qui devraient aller se soigner « tant leur haine des autres signifierait une haine de soi ». La ritournelle de la « reductio ad hitlerum » a tellement servi et s'est appliqué à tant de penseurs éminents qu'elle est aujourd'hui un objet de dérision. Les populations ont fait le constat : on gâche notre vie quotidienne ; on nous fait retourner au XIXème siècle ; on nous insulte si nous réagissons ; et les gouvernements ne peuvent plus intervenir à cause

de l'Europe et des cours judiciaires européennes. Les traités ne permettent pas de canaliser les flux « d'indésirables ». Les cours ont interdit les législations relatives au statut des sans domicile fixe et la criminalisation du vagabondage. L'Europe a créé le problème et l'impossibilité de régler le problème.

- La peur des flux de délinquance criminelle internationale qui se sont brusquement aggravés. Cela fait maintenant plus de 20 ans que les journaux sont remplis des exploits de bandes de délinquants étrangers facilités par la liberté absolue des mouvements de personnes. Les engins de chantiers sont désormais pendus aux grues le soir. Les moteurs de hors-bord sont pillés dans les marinas. Les récoltes d'huîtres, de vin, de tout en fait, sont volées massivement de façon routinière. Les cargaisons de camions sont tous les jours volés dans les parkings ou même sur les routes. Des trafics d'êtres humains et même d'organes humains sont constatés. Bref, la justice et la police sont totalement dépassées par la vitesse et le nombre des trafics. Une pelleteuse volée à 23 heures se retrouve au Portugal 6 heures plus tard. Un lot de voitures allemandes volées se retrouve sur les marchés aux voleurs polonais ou tchèques en une nuit. Une cargaison de téléviseurs volés au Havre est livrée en 24 heures en Tchéchie.

- La peur du « plombier polonais » en fait de tout travailleur européen qui peut venir travailler aux conditions de son pays sur des marchés français. La directive Bolkenstein qui avait un sens sur l'accompagnement de service de la vente de matériels et de logiciels (installation, formation, maintenance) a provoqué une véritable crise du droit social en s'étendant à tous les services sans distinction. « A quoi servent tous les textes qui nous enserment si n'importe qui peut faire mon travail en s'en dispensant ? » Les délocalisations intra européennes dans pratiquement tous les domaines de l'industrie ont achevé de convaincre les peuples que l'ouverture n'avait que des inconvénients et les touchait directement dans leur emploi ou dans la perspective d'en avoir un.

La peur est strictement incompatible avec le concept d'Union Européenne. « Si j'ai peur de toi, je ne veux pas te voir ici. Fiche le camp ! »

Dans ce contexte, la création de la zone Euro, sans aucun organe ni mécanisme de coordination, a été une erreur majeure. Personne n'a voulu voir que les déséquilibres internes ne pouvaient pas être corrigés dans les cadres institués. Les excès ont été facilités, en même temps que l'incohérence des politiques conduisait à des situations intenable. Plan Jospin et plan Schroeder étaient incompatibles. Les gouvernements ont perdu une partie de leur autonomie dès que la crise extérieure a frappé, la dépossession culminant avec la crise grecque et le traité Merkozy. A la peur s'est ajoutée la douleur des coups de bâtons.

Quant à la gestion extérieure de la zone euro, elle a perdu tout sens dès qu'on a aboli le tarif extérieur commun. La notion de préférence européenne disparaissait sans prudence. Maurice Allais aura beau rugir que l'abaissement total ou quasi-total des limitations aux échanges portait en lui la perte de l'industrie et le chômage de masse, il a été vilipendé et traité en cinglé. Les résultats ont donné raison au quasi centenaire de l'époque. La sagesse sait attendre le nombre des années !

Il est vrai que la triple libéralisation des échanges de produits, de personnes et de capitaux, était la conséquence logique des changes flottants. Si les monnaies étaient de la marchandise comme les autres, il importait d'en créer le marché de la façon la plus libre possible. Alors va pour les libres mouvements de capitaux (affectation optimum du capital), de marchandises (suppression des rentes de producteurs), et de personnes (le travail là où il est le plus demandé).

L'ennui est que les changes flottants ne fonctionnent pas, n'ont jamais fonctionné et ne fonctionneront jamais. Associés à la dérégulation financière quasi totale, ils ont créé une économie baudruche, dont la triple caractéristique a été :

- Des crises périodiques de plus en plus graves
- L'envolée de la dette globale partout
- La baisse décennale du trend.

Crises et stagnation ont frappé en priorité les classes moyennes sous forme de chômage de masse, de précarité, de salaires en berne. On leur avait promis grâce à une allocation optimum des ressources, une richesse en forte hausse. Le choc fut rude en 1974, 1993 et 2008. Toujours plus rude. Personne n'a voulu prendre le risque de dénoncer les changes flottants et les mécanismes de la crise. C'était la société qui changeait et il fallait s'adapter ! Telle est encore la rengaine.

Un drame supplémentaire est venu de l'acceptation d'une immigration étrangère pratiquement sans limite, considérée comme bonne en soi et vierge de tout inconvénient à court comme à long terme. Le socialisme et la religion chrétienne se sont ligüés avec le pur libéralisme, qui ne connaît que des individus, pour militer contre toute restriction à l'immigration vue comme une atteinte intolérable aux droits de l'homme. Du point de vue de la morale individuelle, rien à dire. Mais la morale collective, on le sait depuis toujours, n'est pas la morale individuelle. Si l'Afrique triple ses effectifs d'ici à 2050 comme certains l'annoncent, c'est près de 400 millions d'Africains qui frapperont à la porte de l'Europe pour s'en sortir. J. Attali, il-y-a peu, annonçait que la population du Nigéria dépasserait celle de la Chine à cette date. L'Europe dit quoi ? « Oui, venez tous, c'est formidable » ?

L'immigrant illégal est devenu un « sans papier temporaire ». En même temps que l'immigration légale explosait du fait du regroupement familial. Le droit européen et les jugements de la CEDH ont été très clairs. Un immigrant clandestin n'est pas un délinquant. Il appartient aux Etats de l'accueillir et de le traiter comme les autres résidents. De toute façon, s'ils ne veulent pas donner leur identité ou si les pays d'origine ne désirent pas les reprendre, rien ne peut être fait contre les clandestins. Dans certains pays, dans un esprit de charité et de miséricorde, il est devenu un devoir de les accueillir et de payer pour cela, mais sans qu'ils travaillent pour éviter la nervosité des syndicats. La France a été en particulier très loin dans le logement, les soins et le couvert donné aux immigrés mais sans perspective de travail ; elle est devenue un pays de transit dont Sangatte puis tout le Calaisie ont été le symbole. Le spectacle des hordes s'attaquant aux camions cherchant à joindre l'Angleterre a fini de convaincre que la liberté de circulation (à l'entrée mais pas à la sortie) n'était pas jouable. La crise iraquienne et syrienne a imposé l'idée que sans frontière commune réelle, l'Europe de la liberté de mouvement des personnes était une farce d'autant plus dangereuse que les attentats islamistes ont commencé sur une vaste échelle et que les assassins sont entrés avec les migrants habituels. Que valait la libre circulation des personnes dans toute l'Europe si l'Allemagne pouvait accueillir plus de 1.200.000 personnes musulmanes et imposer une entrée en Europe sans visa des Turcs ?

La substitution de population dans certains quartiers français par un groupe à dominante islamique inassimilable et dont une fraction est prête à tuer du mécréant à l'occasion, a fini de détruire toute foi populaire dans les bénéfices de l'immigration de masse.

La liberté oui. Mais si les libertés de mouvements de personnes, de capitaux et de produits aboutissent à la perte de l'identité nationale, à favoriser le terrorisme, au chômage et aux crises à répétition, cela demande réflexion.

Alors dans leur tréfonds, les nations européennes ont commencé à regimber.

La Royaume-Uni a réagi le premier. Les Britanniques n'ont pas apprécié que la CEDH définisse le statut des prisonniers britanniques et notamment la privation de leur droit civique, dans les cas les plus graves, selon des règles contraires à celles définies au Parlement multi séculaire. Ce n'est pas à la CEDH de faire la loi commune. Ils ont réclamés et obtenus qu'on ne les force pas à aller toujours

vers plus de fédéralisme et la destruction finale de l'Etat britannique. Cette question n'est jamais abordée dans les pays du continent et particulièrement pas en France. Abaisser la nation française pour lui substituer une nation européenne est un projet que les cellules européistes considèrent comme acquis même s'il n'est pas totalement explicite. Seul Giscard parle ouvertement de faire disparaître la France en tant qu'Etat et Nation. L'élection d'un maire musulman à Londres a fait soudain prendre conscience aux Britanniques que les masses allogènes changeaient la société et que bientôt les autochtones seraient submergés. L'évolution vers le crime et le génocide de l'islamisme a rendu concret un risque de soumission forcée à une religion qui s'avère une plaie criminelle mondialisée.

Alors les Britanniques ont dit non. Ils sortent de l'Europe c'est-à-dire de la liberté des mouvements d'hommes, de capitaux et de marchandises, telle qu'on la trouve au sein des nations et telle qu'on voulait l'organiser au sein de l'Union.

C'est pour beaucoup de Britanniques une terrible régression de leurs libertés concrètes. Ils deviennent des étrangers à merci. Beaucoup se sont dit qu'on ne reviendrait pas sur les libertés d'établissement ni sur les libertés contractuelles, pas plus que sur la circulation des biens et des services ou encore la circulation des capitaux.

Il est vrai qu'une structure fédérale n'est ni nécessaire ni suffisante pour construire une société multinationale de libertés civiles et économiques. Dans tous les cas les libertés doivent s'organiser. Le mode bilatéral ou multilatéral entre pays étrangers le permet. Un fédéralisme totalement laxiste qui n'organise rien joue plutôt contre les libertés. La reconstruction d'une Europe ouverte, sur des bases différentes que celles qui prévalent, serait possible. Mais à condition que les autres le veuillent et pourquoi le voudrait-il après avoir été snobés ?

La décision des Britanniques de quitter la perspective fédérale intégrée crée une vague de fond qui risque de faire chavirer quelques vaisseaux fragiles. On va spéculer sur le désordre économique créé. Les européistes vont s'essayer au revanchisme aigri et agressif.

La vraie question, la seule vraie question qui se pose à l'Europe, est de savoir comment elle entend résoudre le problème des libertés de mouvement des hommes, des capitaux et des marchandises. Si l'Union s'avère incapable d'adopter des mesures lisibles et admissibles dans ces trois domaines pour en réduire les effets pervers, elle continuera de se déliter.

Rétrospectivement, on voit bien qu'il aurait fallu créer un statut de nation associée, avant de permettre d'intégrer l'Union.

Le Royaume-Uni, la Grèce, le Portugal, les pays de l'Est, les pays de l'AELE, et même la Suisse, l'Ukraine ou la Turquie auraient pu opter pour ce statut associatif sans entrer dans la fusion européenne avant que toutes les conditions requises ne soient réunies. L'option d'une entrée finale indispensable n'était même pas nécessaire. Une nation pouvait légitimement entendre rester souveraine mais associée.

Pour la zone Euro, il aurait fallu immédiatement mettre en place les structures de coordination nécessaires avec un mécanisme automatique de sanction des très gros excédents et des trop gros déficits. Toute nation ne désirant pas la monnaie unique aurait dû rester dans le statut de nation associée.

L'option tout fédéral aurait dû être exclue d'emblée pour construire une vraie confédération d'Etats souverains mais intégrés dans des coopérations étroites, avec tarif extérieur commun, avec des frontières effectivement protégées et une politique d'immigration unifiée, avec des règles d'établissement interdisant formellement le vagabondage, avec une politique de sécurité intérieure qui évite les vides de la répression du banditisme, ou du terrorisme, et une politique de sécurité

extérieure qui assure la protection du bloc contre les agressions extérieures.

Tout cela aurait été raisonnable et probablement efficace. Mettre constamment la charrue avant les bœufs a fini par détruire et la charrue et les bœufs.

Est-il possible de revenir à cette organisation ou une forme proche ?

Sans doute. La fuite en avant dans la « fédérolâtrie » rancunière et agressive, tout en ne réglant aucun des problèmes concrets d'organisation que posent les trois libertés fondamentales de mouvement, n'est pas une solution. Le maintien d'une Commission pléthorique et d'un Conseil à 27 qui ergote indéfiniment sans rien trancher serait une grave sottise. Le traité Merkozy doit être supprimé au profit d'un vrai traité de coopération économique et sociale qui traite la question des grands déséquilibres internes et de leur correction. L'Europe doit avoir également une politique extérieure économique commune visant à la disparition des changes flottants et l'établissement d'un système structurellement favorable à la coopération économique.

La France aurait dû avoir son mot à dire sur tous ces sujets et même un rôle directeur.

L'ennui est qu'elle se trouve dans un état totalement dégradé, avec une fiscalité impossible, le désordre partout, une économie abîmée et un Président en dessous des devoirs de sa charge et incapable d'une vision quelconque. Ne parlons pas de notre gouvernement où l'Europe est sous la coupe de MM. Ayrault et Désir, dont la noire incompétence est généralement admise par tous les observateurs. Il est catastrophique que la France soit à ce point malade au moment où le peuple d'une des trois grandes puissances européennes exprime le vœu de quitter l'Union. L'occasion était créée de poser réellement toutes les questions sur la table et de créer une Europe de la volonté, basée non plus sur des connivences largement cachées et la volonté de détruire les États. Oui, il faut organiser les libertés concrètes pour qu'elles soient constructives et permettent l'union des cœurs et la prospérité. La fédérolâtrie sournoise et inconséquente n'était pas la bonne méthode. Nous sommes privés de ce qu'aurait dû être une grande politique française, capable de construire l'avenir des Français et des Européens dans un cadre profondément modifié.

Hélas, hélas, hélas ! Quand on est nul, on est nul. Quand on se cache tout le temps, qu'on ne veut jamais « sortir de l'ambiguïté » pour toujours se ménager un avenir politicien, bref quand on ne gouverne qu'en fonction de son intérêt purement personnel, un œil sur la com' et un doigt sur les cadeaux électoraux au peuple, on ne conduit pas de politique et il est impossible de se porter à la hauteur des enjeux.

Le Brexit est une énorme erreur, dangereuse et régressive. Il met en exergue l'incurie de l'organisation européenne, tout autant que l'irresponsabilité démagogique des Tories, menacés par la sécession d'UKIP. Libertés absolues sans volonté ni objectifs clairs ne sont que ruine des nations.

Le Brexit souligne l'incroyable carence française.

« Où est Grouchy ? » disait Napoléon ?

« Où est la France ? » dit l'Europe ?

La France n'est plus là pour personne sinon une poignée de politiciens de bas niveau attachés, comme la moule au rocher, aux avantages immérités des palais de la République alors qu'ils n'ont aucune vision ni aucun projet européen formulé et un minimum crédible.

Le pire serait que les Britanniques vivent les énormes difficultés d'une régression des libertés, et que l'Union Européenne continue de subir les effets pervers d'une licence généralisée, avec une accélération de la fuite en avant dans un fédéralisme de puceaux mystiques. La solution de convergence est exactement l'inverse. L'Union Européenne doit restructurer son mode de

fonctionnement pour éliminer les impuissances désastreuses que provoquent des libertés non canalisées. Pour les mouvements de personnes, cela implique une claire énumération et une réelle sanction des attitudes indésirables, avec des protections sévères et juridiquement possibles des attitudes incompatibles avec la civilisation, telle que l'Europe en a forgé le concept. Pour les mouvements de marchandises, cela signifie qu'on rebâtisse un tarif extérieur commun et des solidarités internes à l'Europe, en empêchant le libre accès à des produits étrangers qui ne subissent pas